



FICHE D'INSCRIPTION
Service Jeunesse et Sport « Team 117 »
Année 2025/2026



L'ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

Nom école fréquentée : Classe :

Ville : N° Téléphone :

(Rayer les mentions inutiles)

RESPONSABLE PARENTAL

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Email :

N° Téléphone du domicile :

N° Téléphone portable Mère : Père :

N° Téléphone professionnel Mère : Père :

Nom de la personne à contacter en cas d'absence des parents :

N° Téléphone du domicile : N° Téléphone portable :

Le droit de garde ou l'autorité exercée par un tuteur font l'objet d'une décision de justice

☐ OUI ☐ NON

(Si oui, fournir une copie du jugement)

(Rayer les mentions inutiles)

INFORMATIONS DIVERSES

☐ Assurance : Organisme : N° contrat :

☐ Vaccins à jour

DÉPLACEMENTS ENFANT

APRÈS L'ACTIVITÉ

- ☐ Je récupère mon enfant à la fin de l'activité
- ☐ Autre personne autorisée à récupérer mon enfant :
- Tél :
- ☐ J'autorise mon enfant à rentrer seul et dégage la municipalité de toutes responsabilités

(Rayer les mentions inutiles)

SANTÉ

Asthme ☐ OUI ☐ NON

Allergie(s) Alimentaire(s) : ☐ OUI ☐ NON

Médicamenteuses : ☐ OUI..... ☐ NON

Autres :

☐ PAI éventuel (se mettre en contact le service scolaire pour remplir le PAI MUNICIPAL)

Autre contre-indication médicale :

(Rayer les mentions inutiles)

AUTORISATIONS

- ☐ Autorise mon enfant à pratiquer l'ensemble des activités proposées.
- ☐ Autorise le service à faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence.
- ☐ Autorise le service à conduire mon enfant en autocar, minibus, transports en commun sur le lieu de pratique des activités.
- ☐ Autorise la ville de Thorigny-sur-Marne à prendre des photos et des vidéos de mon enfant (diaporama, courrier, site, Facebook, Instagram, presse locale etc...).

Je soussigné (e),, responsable de l'enfant dont **les renseignements personnels figurent sur la totalité de la fiche d'inscription** :

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche

- certifie avoir pris connaissance du règlement des activités et autres règles de fonctionnement du service et en accepter les termes

En cas de manquement grave aux règles de fréquentation du service, la commune peut prononcer une radiation temporaire ou définitive de l'enfant.

À Thorigny-sur-Marne, le.....

Signature du responsable :